

Bulletin municipal  
Mars 2022



# ROCHE INFOS

# Mot du Maire



## *Rochoises et Rochois bonjour,*

Après 2 ans d'un quotidien chamboulé et rythmé par la Covid 19 et ses contraintes qui nous a écartés de la vie publique, nous sommes en théorie sur le point de retrouver une vie normale.

Nous allons très prochainement être appelés aux urnes pour désigner notre Président de la République, élection très importante pour l'avenir de notre pays. C'est un acte démocratique, vous devez vous exprimer. Les inscriptions sur les listes électorales sont possibles jusqu'au 4 mars en mairie.

Le premier tour aura lieu le dimanche 10 avril et le second 15 jours après, soit le dimanche 24 avril. Espérons qu'aucune contrainte ne viendra perturber ce scrutin.

Comme pour chaque élection, une majorité des élus municipaux sera mobilisée pour assurer le bon déroulement de la journée ainsi que le dépouillement. Cependant, nous serons obligés de faire appel au bénévolat pour parer au manque d'élus disponibles à ces dates.

Après le « raz-le-bol » du mois dernier sur les déjections canines présentes sur nos trottoirs, je constate cette fois un comportement que je qualifierais de provocant par les dépôts sauvages aux abords de nos forêts. Je rappelle que les employés municipaux ne sont pas recrutés pour réaliser des travaux d'éboueurs, ils ont bien d'autres tâches à accomplir chaque jour pour rendre aux Rochois un bien-être espéré par tous.

Nous travaillons avec les services de l'Etat de façon à remédier à ce type d'incivilité et les contrevenants seront poursuivis. Sur les derniers dépôts constatés, tous les débris abandonnés étaient recyclables, à destination du bac jaune dont l'enlèvement est gratuit.

Dans le cadre des travaux prévus sur notre Commune, un gros chantier de voirie a commencé le 8 février rue des Groseilliers et rue de la Fontaine.

La durée prévue de ces travaux est de 3 mois et ils engendreront différents changements de circulation. Merci à tous pour votre compréhension.

Je voudrais terminer par saluer la volonté et la détermination de certains enseignants qui ont organisé une formation d'anglais durant la première semaine des vacances.

24 enfants et adolescents, accompagnés de 3 professeurs venus directement d'Angleterre, ont suivi et apprécié cette formation.

Rendez-vous le mois prochain pour un nouvel éditorial, en attendant je vous souhaite un beau mois de mars et n'oubliez pas d'avancer votre montre d'une heure dans la nuit du 26 au 27 mars pour le passage à l'heure d'été.

***Le Maire,  
Jacques KRIEGER***

# Dates à retenir

- Jeudi 3 mars : **Permanence CCAS**, à la mairie de 14h à 16h
- Jeudi 3 mars : **Conseil Municipal**, à la mairie à 19h
- Lundi 14 mars : **Permanence CCAS**, à la mairie de 9h30 à 11h30
- Jeudi 24 mars : **Ludothèque**, salle Lumière de 14h30 à 17h30
- Samedi 26 mars : **Permanence CCAS**, à la mairie de 9h30 à 11h30

---

## Conseil Municipal du 27 janvier

### Rapport sur le prix et la qualité du service de l'eau et assainissement

Le Conseil approuve le Rapport 2020 sur le prix et la qualité du service de l'eau et de l'assainissement. Ce rapport contient des informations techniques et financières, ainsi que les indicateurs légaux qui permettent d'obtenir une vue d'ensemble de la qualité et des performances du service.

Le rapport est à la disposition du public en mairie.

### Coût des charges transférées a Grand Besançon Métropole

A l'occasion de la création de la Communauté Urbaine du Grand Besançon et du transfert de compétences des communes membres vers l'EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale), une Commission locale d'évaluation des charges transférées (« CLECT ») a été mise en place.

Cette commission s'est réunie le 16 décembre 2021, en vue de valider les modalités et résultats du calcul du coût définitif des transferts de charges pour 2021. Elle a également évalué le montant prévisionnel des charges transférées pour 2022.

Le Conseil accepte le montant des charges transférées pour 2021 et 2022.

### Création de 2 petits logements 19 rue du Vieux Roche

Le Conseil approuve l'étude de faisabilité, et le coût prévisionnel global du projet de création de 2 logements T2 dans le bâtiment communal 19 rue du Vieux Roche. Ces logements sont à destination de personnes âgées.

Le cout prévisionnel de l'opération s'élève à 194 000 € dont environ 100 000 € de subventions envisageables.

Le chantier devrait être terminé fin 2022.

### Travaux de voirie 2022

#### Travaux d'Investissement :

Les travaux de LI rue des Groseilliers seront réalisés sur 2022, à partir du 8 février pour 3 mois. Une déviation sera mise en place.

#### Travaux d'entretien :

- Impasse des Jardins (chaussée en enrobé)
- Rue des Essarts (chaussée en enrobé)
- Rue du Clousey (réalisation de purges puis chaussée en enrobé) sous réserve des disponibilités budgétaires de GBM.

# Stage d'anglais

A l'initiative de Laurence Ducouloux, suivie par des parents désireux de faire progresser leurs enfants en anglais, un stage en immersion complète a eu lieu dans notre commune du 14 au 18 février.



La Municipalité a favorablement suivi ce projet et a accueilli avec gentillesse trois animateurs anglais de la société "The English Experience" de Norwich (UK).

Catriona, Loïc et Sam, hébergés par deux familles françaises, ont su transmettre avec passion leur langue et leur culture à 24 jeunes du secteur (Roche, Chalèze, Laissey, Marchaux... et même de plus loin), âgés de 6 à 16 ans, qui ont vécu une semaine très enrichissante.

Les plus jeunes, écoliers du CP au CM2, diront qu'ils ont beaucoup joué et bougé ! Ce faisant, ils se sont aussi ouverts à la pratique de l'anglais en écoutant, en observant et en répétant des structures de phrases par le biais d'activités ludiques et variées (jeu, dessin, comptine...).

Les plus grands, collégiens et lycéens, ont beaucoup pratiqué l'oral. Tels des concepteurs, ils se sont investis dans un projet pour créer un produit, le promouvoir (logo, publicité), le vendre : le tout, en anglais !

Les temps de pause et de sport ont vite permis aux deux groupes de faire connaissance et de partager une semaine à la fois ludique et instructive, porteuse de promesses pour l'avenir.

Merci à la mairie, à Mme Ducouloux, à Mme Dhalluin présidente de l'association de parents d'élèves, aux familles volontaires et aux animateurs qui, malgré les nombreuses incertitudes liées à la Covid, ont permis la réalisation de ce beau projet !

Let's do it again !



# Communiqué Grand Besançon

## Démarchage à domicile : appel à la vigilance



A la suite du signalement de démarchage abusif au nom de Grand Besançon Métropole, de l'Etat ou encore de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (Anah), notamment concernant les aides à l'amélioration de l'habitat, le Grand Besançon vous informe qu'il s'agit vraisemblablement de propositions de nature frauduleuse.

Notre collectivité et les institutions citées ne cautionnent aucun démarchage commercial de quelque sorte (porte-à-porte, courrier, appels téléphoniques) et ne proposent aucune offre de prestation de travaux.

Toute personne se prévalant d'un mandat de Grand Besançon Métropole, de l'État, ou encore de l'Anah s'inscrit alors dans une démarche abusive.

Pour une information gratuite, neutre et complète en ce qui concerne toutes les aides à l'amélioration de l'habitat accordées par Grand Besançon Métropole, l'Etat ou l'Anah, il est possible de se connecter au site internet <https://france-renov.gouv.fr/> ou de composer le numéro local suivant : **03.81.68.37.68** (Maison de l'habitat du Doubs – ADIL25).

### Il est recommandé en dernier lieu :

- De ne pas donner suite à l'offre d'une entreprise qui se dit mandatée par un organisme public ou qui menace de pénalités.
- De ne pas communiquer son numéro fiscal ou sa déclaration de revenus.
- De ne pas accepter de prestation sans devis et sans bon de commande, et de ne rien payer par avance.



# Carte d'identité / Passeport

Pour demander une carte nationale d'identité ou un passeport, les pièces justificatives nécessaires dépendent de la situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement... Et les délais de fabrication dépendent du lieu et de la période.

Dans tous les cas, pour effectuer votre demande de carte d'identité ou de passeport, vous devez effectuer une pré-demande en ligne sur le site [ants.gouv.fr](http://ants.gouv.fr) (démarche gratuite).

Il faudra ensuite prendre rendez-vous dans une mairie qui fait les papiers d'identité (Besançon, Roulans, Marchaux-Chaudefontaine...) et vous y rendre avec votre pré-demande et les pièces justificatives nécessaires.

**Attention**, la mairie de Roche-lez-Beaupré n'est pas équipée pour enregistrer ces demandes. Seules les pré-demandes en ligne peuvent être faites avec vous si besoin.

## Pièces justificatives :

- 1 **photo** d'identité de moins de 6 mois (de face, tête nue, bouche fermée, format 35\*45mm)
- 1 **justificatif de domicile** de moins de 6 mois
- l'imprimé de récapitulatif de la pré-demande

## - **Timbres fiscaux :**

Carte Nationale d'Identité :

25€, en cas de perte uniquement

Passeport :

0-14 ans : 17 €

15-17 ans : 42 €

18 ans et + : 86 €

*Ils peuvent être achetés dans un bureau de tabac (timbre fiscal électronique) ou en ligne, lors de la pré-demande ou sur le site " [timbre.impots.gouv.fr](http://timbre.impots.gouv.fr)".*

- **Ancien titre**, même périmé de longue date, en cas de renouvellement.
- Pièces d'identité du représentant légal pour les mineurs.



## Durée de validité de vos titres

### Carte Nationale d'Identité (CNI)

Personnes majeures :

- ancien modèle (plastifiée bleue) : 15 ans.
- nouveau modèle (format carte bancaire) : 10 ans

Personnes mineures : 10 ans.

**Attention**, pour les CNI délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures, la durée de validité est passée de 10 à 15 ans.

Si tel est votre cas, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique, et ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur votre CNI ne sera pas modifiée.

**Attention**, vous pouvez voyager à l'étranger seulement si le pays de destination accepte que la date inscrite sur votre CNI ne corresponde pas à sa date réelle.

Si vous voyagez dans un autre pays où le passeport n'est pas obligatoire, vous pouvez demander le renouvellement de votre CNI en fournissant un justificatif de voyage.

### Passeport

Personnes majeures : 10 ans.

Personnes mineures : 5 ans.



# Elections : procurations

**Vous allez être absent le jour d'une élection (présidentielle, législatives, municipales, départementales, régionales...) ou d'un référendum ? Vous pouvez choisir de voter par procuration. Pour cela, vous devez choisir l'électeur qui votera à votre place et faire une procuration.**

Quand et comment donner procuration ?

L'électeur peut donner procuration à tout moment et jusqu'à un an avant le scrutin de deux façons :

- en faisant une demande en ligne sur le site ***maprocuration.gouv.fr***, qu'il convient ensuite de valider dans un commissariat de police ou une brigade de gendarmerie, dans les deux mois qui suivent.
- en se rendant directement dans un commissariat de police, dans une brigade de gendarmerie ou au Tribunal judiciaire ou au Tribunal de proximité où l'électeur remplit un formulaire. L'électeur doit être muni d'un justificatif d'identité.



**Important** : pour donner procuration, vous devez connaître le Numéro national d'électeur de votre mandataire (la personne à qui vous donnez procuration). Ce numéro est inscrit sur les cartes électorales et peut être retrouvé directement en ligne en interrogeant sa situation électorale (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>).

Vous pouvez vérifier que vous avez bien donné ou reçu une procuration en vous connectant sur le site ***service-public.fr***.

Les Français établis hors de France qui ne peuvent pas se déplacer pour voter personnellement dans le bureau de vote de leur commune ou de leur circonscription consulaire peuvent donner procuration via ce même site [maprocuration.gouv.fr](https://www.maprocuration.gouv.fr) . Ils doivent ensuite faire valider la procuration devant le commissariat de police, la brigade de gendarmerie ou le consulat/ambassade de leur choix.

**Depuis le 1er janvier 2022, vous pouvez donner procuration à un électeur inscrit sur la liste électorale d'une autre commune que la vôtre. Le mandataire devra cependant toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.**



# La ligue contre le Cancer

## Mars bleu : le mois du dépistage du cancer colorectal

Mars est le mois dédié à la prévention et au dépistage du cancer colorectal en France. Celui-ci est la 2e cause de mortalité par cancer en France mais, détecté tôt, il est guéri dans 9 cas sur 10. Le dépistage joue donc un rôle essentiel.

Le cancer colorectal, ou cancer du côlon et du rectum, est l'un des plus fréquents en France (3e cancer le plus fréquent chez l'homme et 2e chez la femme). Dans plus de 80 % des cas, il s'agit d'une tumeur bénigne qui évolue lentement et finit par devenir cancéreuse, d'où l'importance du dépistage qui permet de détecter la tumeur de façon précoce.

Dès l'âge de 50 ans, prenez rendez-vous chez votre médecin traitant pour récupérer votre test : simple et indolore, il est à faire chez soi en 5 minutes !

A cette occasion, La Ligue contre le Cancer du Doubs organise une :

**Marche contre le cancer**

**Samedi 12 mars 2022**

**A l'aérodrome de Thise**

**Départ à 14h (inscription sur place dès 13h30)**

**Parcours de 5km**

**Tarif : 5€ au profit de la Ligue contre le Cancer**

*Pass sanitaire obligatoire*



# Pompiers du Doubs : bilan 2021

Malgré la crise sanitaire, l'activité opérationnelle du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Doubs a été soutenue en 2021.

## Activité du coeur de métier Activité opérationnelle en quelques chiffres

188 332 appels, soit 516 appels/jour reçus par le centre opérationnel départemental et de secours du Doubs (+ 5.62 % par rapport à l'année 2020).

38 172 interventions, soit 105 interventions par jour, soit 1 intervention toutes les 14 minutes.

32 878 victimes sauvées (soit 82 % des interventions).

1 120 victimes porteuses de la covid-19 ou suspectées de l'être, prises en charge par les sapeurs-pompiers.

2 538 incendies éteints (soit 7% des interventions).

2 091 accidents sur la voie publique (soit 5 % des interventions).



## Ressources Humaines

3 104 agents

- 2 993 sapeurs-pompiers (dont 669 femmes, soit 22,3 %) : 2 583 volontaires (dont 24,9 % de femmes) et 410 professionnels (dont 6,4 % de femmes),

- 111 personnels administratifs et techniques : 74 agents administratifs, 37 agents techniques, 4 apprentis et 1 salariée doctorante.



# Etat Civil

## Naissances

Sacha MICHEL-GROSJEAN né le 28 janvier 2022

*Toutes nos félicitations aux parents !*



## Décès



Colette JEANCLAUDE le 27 janvier 2022 à 95 ans  
Lucienne PEREAL le 14 février 2022 à 100 ans  
Danielle FRANÇOIS le 20 février 2022 à 82 ans

*Nos pensées accompagnent leurs familles.*

---

## La Renaissance

### Challenges COMPAGNE- PANIER

Dimanche 6 Février, les poussines, jeunesses et aînées de la Renaissance participaient au challenge Compagne-Panier à Voray.

Après un an sans compétition à cause du Covid, la Renaissance a retrouvé le chemin des compétitions pour le plus grand plaisir de tous et toutes. Par manque d'effectif chez les jeunesses et aînées, une seule équipe s'est présentée en catégorie Panier, composée de quatre poussines, quatre jeunesses et quatre aînées.

En individuel, trois jeunesses ont concouru au Compagne.  
Au classement individuel, les cinq premières étaient récompensées.

### Challenge COMPAGNE :

- Catégorie Jeunesses minimales « individuel » : Louison Toni dixième, Louna Elion treizième et Eloïse Fleurian quinzième.

## Challenge PANIER :

- Catégorie Poussines : une très belle première place pour Maélyne Dhalluin.
- Catégorie Aînées Cadettes : septième place pour Margaux Ardiet.
- Catégorie Aînées Seniors : quatrième place pour Elena Mairot.
- Classement par équipes : « Poussines » : troisième, « Jeunesses » : onzième, « Aînées » : huitième.
- Classement Général Challenge PANIER : la RENAISSANCE est septième sur quinze équipes.

Le manque d'entraînement et de compétitions n'a pas donné les résultats que l'on attendait. Mais félicitations quand même et merci à toutes les gymnastes pour leur participation et à l'ensemble des bénévoles qui encadrent toute cette jeunesse.



Le 13 février, pour l'Interclubs à Salins les Bains, la Renaissance est présente avec une équipe en promotion composée de trois poussines, quatre jeunesses et quatre aînées. Seules, trois gymnastes concourent aux différents agrès. Il n'y a pas de classement individuel. Le palmarés (à cause du Covid) n'a pas eu lieu à la fin de la compétition. Dans sa catégorie, la Renaissance se classe quatrième sur neuf équipes participantes.

Ont participé à l'Interclubs :

- en Poussines : Maelyne Dhalluin, Lise Ardiet et Laura Depraz.
- en Jeunesses : Capucine Toni, Louison Toni, Louna Elion et Emmaline Bascou.
- en Aînées : Eline Gomot, Margaux Ardiet, Alice Gindro et Eléna Mairot.

Les résultats de cette compétition avec cette quatrième place démontrent que les classements dans les prochaines compétitions dépendront des entraînements.

Il n'y a pas eu de photo de l'équipe car une blessure en sortie de table de saut pour une aînée nous a perturbés.

# Elite Karaté Rochois

## Championnat de Franche-Comté

Les compétiteurs qualifiés le 16 Janvier au Championnat du Doubs ont participé au Championnat Régional le 13 Février à Bethoncourt.

Encore de très beaux résultats

Championnat de Franche-Comté - médaille d'OR

- FARINHA DIAS Dany pupille
- PERRETTE Alfred pupille
- DELSART Jina junior



Vice-champions de Franche-Comté - médaille d'Argent

- OUCHACHE Ali benjamin

Troisième - médaille de Bronze

- CHAMEROY Evan junior

Dany, Alfred et Ali se sont qualifiés pour la Coupe de France catégories pupilles à benjamins.

*Rémi, Jina, Evan et l'entraîneur Didier HAAS*



Rémi, Jina et Evan doivent participer au Championnat de Bourgogne-Franche-Comté le 27 Février à Chevigny-St-Sauveur afin de se qualifier pour le Championnat de France catégories cadets et juniors.

Marien AKAMBO YANDZA doit aussi se qualifier à cette compétition pour le Championnat de France vétérans.

Félicitations pour ces résultats et bonne chance pour le 27 février.

# La Croix Verte

## Planter aujourd'hui, pour demain... à Roche !

Ce jeudi 03 février 2022, le verger de sauvegarde du quartier des Rosiers a vu le jour. Les bénévoles ont commencé à planter les arbres fruitiers dès le jeudi matin, dans les trous préalablement réalisés par notre pépiniériste. La classe primaire de Mme Gasner est venue participer l'après-midi, avec des enfants pleins d'enthousiasme et de bonne volonté.

Ce verger se décompose en 2 parties. Sur la partie « haute », en surplomb de la chaussée, ce sont des arbres fruitiers à noyaux qui sont plantés, accompagnés de 2 tilleuls, d'arbustes à fruits rouges, et d'une haie mellifère pour dynamiser la pollinisation en attirant des abeilles à proximité des arbres. Sur la partie basse, à proximité des ateliers municipaux, ce sont des pommiers, des poiriers, des pêchers et des kakis qui sont plantés. Il nous manque encore quelques plants qui seront mis en terre à l'automne, les variétés n'étant pas disponibles actuellement. Une haie mellifère viendra aussi en accompagnement sur cette partie basse, à l'entrée des ateliers municipaux.

La plantation des arbustes à fruits rouges et des haies mellifères devrait se faire début mars, toujours avec toutes les personnes volontaires, et une nouvelle classe de primaire de Roche.

Nous profitons de cette information pour saluer l'investissement de M. Pons, directeur des classes primaires, et des professeurs des écoles. Nous remercions également tous les bénévoles qui nous ont accompagnés, et tout particulièrement M. Tirolle de "La Mirabelle en fête", qui enseigne la taille de ces arbres lors de leur plantation. Sans oublier les services techniques de Roche, pour leur disponibilité et leur assistance ! Ce sont eux qui fourniront le paillis nécessaire à la protection des plantations et l'eau pour l'arrosage.

**La municipalité de Roche-lez-Beaupré ainsi que la Croix Verte lancent un appel à bénévoles pour renforcer l'équipe de suivi des vergers et autres plantations effectuées sur le territoire de notre commune. Merci de contacter :**

**Alain Aymonier au 06 25 45 32 48 ou Viviane Molard au 06 75 59 68 06.**



# Bibliothèque

La section **Bandes dessinées** de notre bibliothèque met tout en œuvre pour rendre agréable et pratique la présentation des bandes dessinées pour les enfants, les adolescents et les adultes.

Le responsable, Philippe GUY, participe une fois par mois au groupe de lecture de bandes dessinées organisé par la Médiathèque Départementale de Besançon. Ces rencontres permettent de sélectionner différents albums et séries. Début 2022, nous comptons à Roche-lez-Beaupré 52 séries pour enfants, 20 pour adolescents et 44 pour adultes. De quoi satisfaire un grand nombre de lecteurs !



## Club jeunesse BD

Lilian, Baptiste et Andréa viennent régulièrement à la bibliothèque une fois par mois. La mise en place des BD, leurs avis sur les séries et la recherche sur ordinateur sont leurs principales occupations.

Pour tout renseignement : philippe.guy18@wanadoo.fr

## Don

Merci à Mme Bouju pour le don à la bibliothèque de ce joli présentoir qui met en valeur les albums à destination de nos jeunes lecteurs.

## Club

Club lecture Adulte : jeudi 17 mars 2022 de 16h à 17h30. Pour plus d'informations : annie.david26@orange.fr

## Apéritif thématique/dédicace

La bibliothèque aura le plaisir d'accueillir lors d'une conférence suivie d'une séance de dédicace et d'échanges autour d'une collation :

**Anna Fischer**

auteure du livre " **ONZE FRAGMENTS en bref, mais dans l'intime** "

**jeudi 24 mars 2022 de 18h à 19h30**  
**bibliothèque de Roche-lez-Beaupré**



Onze fragments de femme : Femme amante, femme aimante. Initiée aux mystères des Tentes Rouges. Rouge aux joues, rouge aux lèvres, rouge vif, rouge sang. Sang d'encre qui coule dans les veines, qui court jusqu'aux doigts, la matière organique des mots qui s'écrivent et se gravent. C'est l'oeuvre au rouge, enfin, d'un corps-vaisseau, d'un temple de chair qui palpète, se meut et se transforme au gré des rites de passage (Camille Serre).

Besançon, Toulouse, Concepción au Chili, Cologne, Valence. Autant de lieux de vie pour cette écrivaine voyageuse qui nourrit ses livres de tout ce que ses rencontres font naître d'inspiration.

# Histoire de Roche

## Histoire de la salle des Frères Lumière et de la Société Civile (suite)

Par Philippe Coutin

### La fin de la Nouvelle Société Civile de Roche

Pierre Charon devant résider, pour raisons professionnelles, hors du territoire métropolitain, ses parts sont rachetées et le nombre d'actionnaires passe à 11 personnes. Un nouveau Conseil d'Administration est alors constitué le 30 mars 1963 avec : Paul Piquard, président ; Robert Mougins, secrétaire-trésorier ; André Bouchard, André Reboud et André Vitte, membres ; Henri Bolle, Jacques Desforêt, Raymond Girardet, Charles Monnot junior, Lucien Monnot et Roland Quemin, associés.

En janvier 1967, le président remarquant que faute de recettes la Nouvelle Société Civile ne pouvant subvenir à l'entretien des locaux lui appartenant en face de l'église, propose que les sociétés utilisatrices telles que le cinéma, la fanfare de Roche-Novillars et la Société d'Education Populaire se répartissent entre elles les frais de fonctionnement et d'entretien.

En 1971, l'aménagement du passage inférieur entraîne la disparition de la Salle des Fêtes : la Commune ne possède plus de local en propre pour ses manifestations. Elle approche alors la Nouvelle Société civile afin de pouvoir remédier à cette situation.

*Ancienne Salle de bals Petetin, puis Salle des Fêtes communale en 1959*



Après différentes rédactions, le Conseil d'Administration de la-dite Nouvelle Société d'une part et la Commune de Roche d'autre part parviennent à un accord signé le 23 février 1973 dont les termes sont les suivants :

- la Nouvelle Société Civile fait don à la commune de Roche-lez-Beaupré d'un ensemble immobilier comprenant plusieurs bâtiments, une cour, des aisances et dépendances pour une contenance de 14 ares 45ca ;
- la Commune s'engage à les utiliser pour les besoins de la population de Roche, notamment pour satisfaire aux besoins culturels et sportifs ;
- la Commune se réserve le droit d'utiliser l'ancienne salle de l'école maternelle pour des réceptions et réunions. Toutefois, cette salle sera mise gratuitement à la disposition du prêtre desservant pour y enseigner le catéchisme et ce tant que le-dit prêtre n'aura pas un autre local à sa disposition ;
- la Commune laisse gratuitement les locaux qu'elles occupent à la disposition des Sociétés de musique et d'Education Populaire pour y poursuivre leurs activités ;
- la Commune accordera chaque année et pendant 6 ans une subvention d'un montant égal à l'annuité de remboursement due par la Société d'Education Populaire pour le prêt qui lui avait été consenti par la CAF de Besançon ;
- la Commune s'engage à laisser gratuitement à la disposition de Mme de Silvestri le logement qu'elle occupe jusqu'à son décès ou tant qu'elle le désirera (c'était, à l'origine, le logement de Melle de Velna).

La Nouvelle Société Civile n'ayant plus de biens à gérer, est donc dissoute en cette année 1973, laissant la Société d'Education Populaire principale utilisatrice des locaux édifiés en 1910/1911.

*A suivre ...*

Directeur de la publication : Jacques KRIEGER

Conception et rédaction : Nadine COILLOT, Jacqueline COUTIN,  
Philippe COUTIN, Martine HATT, Martine KABANTCHENKO, Pauline LIGIER

Impression ESTIMPRIM - Besançon

mairie@roche-lez-beaupre.fr  
www.roche-lez-beaupre.fr